Version du 11 octobre (16h25)

ALLOCUTION
DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE,
MME CHRISTINE ST-PIERRE

À L'OCCASION D'UNE MISSION À MEXICO

LE QUÉBEC : UN DEMI-SIÈCLE DE DIPLOMATIE CARACTÉRISÉ PAR DES LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC LE MEXIQUE

Auditorium de l'Institut Matias Romero
Mexico, le 10 octobre 2016

Madame la directrice générale de l'Institut Matias Romero

Monsieur le Délégué général du Québec au Mexique,

Monsieur le Consul général du Mexique à Montréal,

Monsieur le Sous-Ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec,

Distingués invités,

Mesdames, messieurs,

Bonjour.

Es un verdadero gusto estar en México con ustedes. (*Traduction : C'est un réel plaisir d'être à Mexico avec vous*)

C'est pour moi un plaisir de me retrouver, pour la première fois, à Mexico, dans mes fonctions de ministre des Relations internationales. C'est d'autant plus un grand honneur de m'entretenir sur le thème des relations internationales du Québec, avec vous, au sein de ce prestigieux institut, qui a

accueilli plusieurs personnalités politiques de renom au fil des ans.

Avant d'aborder ce thème, il importe d'expliquer brièvement pourquoi le Québec, État fédéré, est actif sur la scène internationale.

Il y a moins d'un siècle, les relations internationales étaient considérées comme affaire de guerre et de paix, domaine réservé des grands États. La croissance du commerce, une plus grande interdépendance entre les États, la régionalisation ou la mondialisation et la création d'institutions multilatérales ont introduit de nouveaux acteurs sur la scène internationale.

L'État fédéré est de ceux-là. Et, sur ce plan, le cas du Québec présente un intérêt à plus d'un titre.

Il faut savoir qu'au Canada, la souveraineté du pays est définie comme une addition de la souveraineté de l'État fédéral et de celle des provinces, dans leurs champs de compétence respectifs.

Ainsi, des domaines comme les ressources naturelles, la culture, la santé, le travail, l'éducation, l'énergie, l'environnement, le développement économique, la sécurité, l'agriculture et l'immigration, pour ne nommer que ceux-là, sont des responsabilités – exclusives ou partagées – des provinces canadiennes.

Ces domaines sont au Québec, depuis plus de cinquante ans, l'objet de décisions, de négociations et d'ententes bilatérales ou multilatérales.

En outre, l'État central, au Canada, n'a pas de monopole constitutionnel sur les relations internationales. L'État qui met un accord en œuvre doit pouvoir le négocier et le signer, la conclusion et l'application d'une convention internationale étant deux étapes d'une opération unique.

C'est le cas des accords sur la culture, la santé, l'éducation. Tout comme c'est aussi le cas des accords commerciaux, dit de nouvelle génération.

L'action internationale du Québec s'inscrit donc dans le cadre constitutionnel de notre pays. Parmi les provinces

canadiennes, le Québec est le plus actif sur le plan international. Il apporte également une contribution aux positions canadiennes. Cela permet au Canada de mener une politique étrangère qui reflète son caractère fédéral et de s'engager de manière cohérente et avec confiance sur la scène internationale.

Fondement de notre politique internationale depuis 1965, la doctrine Gérin-Lajoie, du nom du vice-premier ministre et ministre de l'Éducation qui fut le premier à l'invoquer pour expliquer nos actions internationales, pourrait se résumer par l'expression suivante : « le prolongement externe des compétences internes du Québec ».

Ce qui a mené le Québec à conclure plus de 700 ententes internationales avec près de 80 pays et États fédérés, dont plusieurs avec le Mexique et certains États fédérés, dont le Jalisco, Guanajuato, Nuevo Léon et la Ville de Mexico. Aujourd'hui, près de 370 de ces ententes sont en vigueur.

C'est aussi ce qui explique qu'aujourd'hui le Québec peut compter sur un réseau dynamique de 28 représentations réparties dans 15 pays, dans les Amériques, en Europe, en

Asie et plus récemment en Afrique. Il s'agit là de l'un des réseaux diplomatiques les plus ambitieux au monde pour une entité fédérée. À Mexico, le Québec a ouvert une délégation générale dès 1980, il y a donc 36 ans maintenant, ce qui en fait une de nos plus anciennes représentations à l'étranger.

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec fêtera l'an prochain le cinquantième anniversaire de l'adoption de sa loi constitutive. En fait, le Québec est un acteur international beaucoup plus ancien puisque c'est en 1882, que le premier agent général du Québec a été nommé à Paris.

Cet anniversaire de la création du Ministère coïncidera avec le dévoilement de notre nouvelle Politique internationale. Celle-ci énoncera une vision forte, cohérente et inclusive des relations internationales du Québec, étroitement liées aux enjeux contemporains qui touchent nos sociétés.

Cette politique mettra l'accent sur les grandes orientations, les principes et les prémisses de notre action, base de nos

stratégies et plans d'action ultérieurs. Elle sera un guide, un cadre pour notre action et pour la défense de nos intérêts.

L'action internationale du Québec doit servir la société québécoise dans un objectif de prospérité, mais aussi de promotion de notre savoir-faire, de notre créativité, de notre culture et d'une recherche constante des meilleures pratiques.

Le Québec se positionne aussi au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie, à laquelle le Mexique a d'ailleurs adhéré récemment à titre d'État observateur, et prendre part à l'édification d'un monde plus vert, plus juste, plus inclusif, plus sécuritaire, plus durable.

Le Québec entretient des relations bilatérales avec plusieurs pays. Le Mexique est l'un des partenaires avec lesquels les relations sont les plus étroites. Je peux les qualifier d'ailleurs de riches, ambitieuses et en constante évolution.

Leur succès est d'abord fondé sur une volonté politique qui, de part et d'autre, ne fait aucun doute.

L’amitié qui nous lie s’appuie sur des valeurs et une sensibilité communes, des choix économiques apparentés, des intérêts partagés et une vision qui nous porte. D’ailleurs, nos voisins communs nous appellent parfois les latins du Nord.

Qu’il s’agisse d’éducation, d’économie, de culture, de recherche et d’innovation, de lutte contre les changements climatiques et d’énergie, nos échanges se déploient sur plusieurs fronts, dans une belle convivialité.

Grand pays des Amériques, le Mexique représente une riche culture, pour laquelle nous, Québécois, avons beaucoup d’intérêt. C’est sans doute ce qui explique que notre amitié se soit d’abord forgée autour de liens culturels.

Il y a longtemps que plusieurs de nos artistes nourrissent leur imaginaire au Mexique. À ce chapitre, en moyenne un artiste ou un groupe québécois s’est produit au Mexique tous les trois jours l’année dernière. Qui plus est, le Québec tire une grande fierté d’avoir été invité d’honneur à de grands événements tels le Festival international Cervantino, le Festival cultural de Mayo et la Foire du livre de

Guadalajara. Le Mexique sera d'ailleurs invité d'honneur à la prochaine édition du Salon du livre de Montréal, le mois prochain. Mon ministère est fier de s'associer à cette initiative.

Les liens privilégiés entre le Québec et le Mexique s'inscrivent aussi dans la durée et ont connu un essor au cours des dernières années, notamment sur le plan commercial.

Ainsi, le Mexique occupe le quatrième rang mondial des partenaires commerciaux du Québec. L'ALENA a d'ailleurs grandement favorisé une importante intégration des économies québécoises et mexicaines.

Aujourd'hui, environ 700 entreprises québécoises font affaires au Mexique et une trentaine ont des unités de production ou de représentation sur le territoire mexicain. Bombardier Aéronautique et Transport est un bel exemple de cette intégration. Cette compagnie québécoise produit maintenant dans le Querétaro des pièces aéronautiques qui sont ensuite assemblées dans la région de Montréal pour fabriquer l'avion le plus moderne sur le marché, le CSeries.

De plus, de nombreux fournisseurs de Bombardier ont ouvert des usines dans cet État pour approvisionner l'usine de Bombardier créant ainsi une grappe industrielle dans le secteur de l'aérospatial au Mexique.

Au cours des cinq prochaines années, la Caisse de dépôt et de placement du Québec investira, en partenariat avec le consortium d'investisseurs CKD Infraestructura, quelque 1,43 milliard $CAN (20.84 milliards de pesos) dans les infrastructures mexicaines, pour un engagement conjoint totalisant 2,8 milliards $CAN (près de 35 milliards de pesos) sur 5 ans. Il s'agit d'une collaboration novatrice qui conjugue expertise financière, en infrastructures et en réseaux locaux, une première en Amérique du Nord.

Enfin, je souligne l'intérêt croissant des PME québécoises pour le marché mexicain et une entente qui nous lie avec ProMexico. C'est que, parmi nos secteurs d'excellence, il s'en trouve plusieurs où le Mexique est lui-même bien positionné, avec ce que cela recèle de possibles partenariats, qu'il nous appartient de susciter.

Le Québec et le Mexique ont ceci de commun qu'ils attachent une grande importance à l'éducation, au développement scientifique et à l'innovation, toutes choses au cœur des sociétés créatives, innovantes et prospères.

Le Mexique s'est ainsi doté d'une ambitieuse Stratégie numérique, alors que le Québec, un leader mondial du divertissement numérique, élabore présentement sa propre stratégie en la matière. Les acteurs publics et privés du Québec et du Mexique, en somme, sont bien positionnés pour ériger ensemble de grandes filières du futur.

J'aimerais souligner la participation dynamique des jeunes dans les échanges entre nos deux sociétés. Je souligne, en particulier, l'engagement de nos institutions dédiées à la mobilité de la jeunesse et les occasions qu'elles leur offrent de réaliser des projets formateurs, sur les plans personnel et professionnel, tant au Québec qu'au Mexique.

La diversité de leurs projets témoigne de la richesse de nos liens : entrepreneuriat, stages d'études, arts et culture, insertion professionnelle. Ils contribuent ainsi à aménager le futur de la relation entre nos deux territoires.

Notre premier ministre, Philippe Couillard, avait lors de sa mission économique au Mexique l'automne dernier, signé l'Accord-cadre de coordination et de coopération entre le Québec et le Mexique qui mettait la table pour la création d'un Comité mixte de coopération entre nos deux États. Lors de la visite historique de M. Peña Nieto, dans notre capitale nationale, le 27 juin dernier, nos dirigeants ont souligné l'importance ce Comité et les chantiers à prioriser.

C'est ainsi que j'ai participé ce matin, en compagnie du Sous-Secrétaire pour l'Amérique du Nord des relations extérieures du Mexique, M. Carreno King, à l'ouverture officielle de la première rencontre du Comité mixte de coopération Québec-Mexique (CMC). Son rôle est d'établir un dialogue politique direct entre le Québec et le Mexique pour déterminer les grandes orientations de la coopération Québec-Mexique.

Dans la future Politique internationale du Québec, les thèmes chers à la relation entre le Québec et le Mexique, seront des éléments essentiels de notre action internationale. Nous avons les atouts pour réaliser cette part

d’avenir que nous avons en commun et qui sera ce que nous aurons le talent d’en faire.

En terminant, je voudrais souligner la présence de notre délégué général du Québec au Mexique, Monsieur Éric R. Mercier avec nous aujourd’hui, ainsi que de certains membres de son équipe. N’hésitez pas à les contacter si vous avez des propositions de collaboration.

!Muchas gracias por su atención¡